

Fussballturnier

Oberburg/Burgdorf

Date	01.05.2027
Lieu de la manifestation	Sportplatz Emme Oberburg, Burdlefschacheweg , 3414 Oberburg/Burgdorf
Personnes de contact	Organisation : Franz Klammer, +43 12 345 6789 (yyyy@yyyy.ch) Sport : Silvia Heeb, +41 76 306 4317 (sissa.heeb@gmail.com)
Nombre maximum de participations	Le nombre maximum de participations est de 20 équipes. La prise en compte se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.
Frais de participation	CHF 20.– par participant-e. Les coaches sont exemptés de frais de participation lors des compétitions. Le certificat du cours de base n'est plus nécessaire pour l'exemption de frais de participation. Toutes les accompagnantes, tous les accompagnants qui ne répondent pas à la définition de coach sont traités comme « Other Persons » et paient la totalité des frais de participation. Le montant doit être réglé sur place en espèces. Vous trouverez plus d'informations à propos des frais de participation ici .
Droit de participation	La participation est ouverte à toutes les personnes en situation de handicap mental. Vous trouverez plus d'informations ici . Special Olympics Switzerland part du principe que les participant-es sont en bonne condition physique et que, si nécessaire, tous les examens médicaux (p. ex. test d'instabilité atlanto-axiale pour les personnes souffrant de trisomie 21) ont été effectués et que toutes les mesures ont été prises pour que les athlètes puissent pratiquer leur sport sans risque de blessure.

Accessibilité	Nous nous engageons à ce que la participation à nos événements soit accessible au plus grand nombre possible de personnes en situation de handicap. En matière d'accessibilité, nous nous efforçons, ainsi que les CO locaux, de garantir un accès aux installations sportives. Nous vous remercions de votre compréhension si nous ne pouvons l'assurer à 100% et en tout temps. Pour toute question liée à l'accessibilité des différents sites, nous vous prions de contacter directement le CO.															
Forme du tournoi	7 contre 7 dans des terrains de football adaptés (6 athlètes + 1 gardien:ne de but)															
Nombre de terrains	5 Terrains															
Catégories	Catégorie A, C et U16 Les équipes mixtes sont les bienvenues. Une catégorie U16 sera ouverte si au moins quatre équipes s'inscrivent. Dans le cas contraire, les équipes U16 inscrites seront intégrées dans les autres catégories, à moins qu'elles ne préfèrent ne pas participer au tournoi.															
Divisioning	Selon le niveau indiqué lors de l'inscription, de la décision du Sport Official et d'un éventuel Divisioning le jour même.															
Règlement	Les matchs se dérouleront selon les règlements de Special Olympics : Règlements du football															
Équipement / Vêtements	Maillots uniformes numérotés / chaussures à crampons / protège-tibias															
Programme provisoire	<table><tr><td>08:30</td><td>Accueil</td></tr><tr><td>09:00 - 09:15</td><td>Coaches meeting</td></tr><tr><td>À partir de 09:30</td><td>Départ tournoi</td></tr><tr><td></td><td></td></tr><tr><td>11:30 - 14:00</td><td>déjeuner échelonné selon plan des matchs</td></tr><tr><td>16:00</td><td>Remise des prix / proclamation des résultats</td></tr><tr><td>17:00</td><td>Fin de la manifestation</td></tr></table>		08:30	Accueil	09:00 - 09:15	Coaches meeting	À partir de 09:30	Départ tournoi			11:30 - 14:00	déjeuner échelonné selon plan des matchs	16:00	Remise des prix / proclamation des résultats	17:00	Fin de la manifestation
08:30	Accueil															
09:00 - 09:15	Coaches meeting															
À partir de 09:30	Départ tournoi															
11:30 - 14:00	déjeuner échelonné selon plan des matchs															
16:00	Remise des prix / proclamation des résultats															
17:00	Fin de la manifestation															
Déplacement	Les participant·es se déplacent par leurs propres moyens.															

Places de parking	Le parking se trouve à proximité du terrain de football et est indiqué par des panneaux. Il y a suffisamment de places de stationnement disponibles.
Restauration	Le repas de midi est compris dans le prix et est organisé sur place.
Assistance médicale	Assurée par le CO.
Assurance	Les assurances de personnes et responsabilité civile sont à la charge des participant·es. Le CO et Special Olympics Switzerland déclinent toute responsabilité.